



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 mars 2004
Français
Original: anglais

Ordre du jour provisoire de la 4935e séance du Conseil de sécurité

Qui se tiendra le vendredi 26 mars 2004, à 10 h 15

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.

